



## *ASSOCIATION SPORTIVE*

---

L'association sportive du Collège Sainte Croix propose aux élèves la pratique d'une ou plusieurs activités sportives le mercredi après-midi et/ou au temps de pause du midi.

L'encadrement est assuré par les professeurs d'éducation physique et sportive du collège.

### **Objectifs principaux :**

- ◆ Proposer des activités physiques sur les temps libres des élèves.
- ◆ Intéresser le plus grand nombre d'élèves, en proposant des activités variées (football, handball, basket, badminton et tennis de table le midi ; sorties ponctuelles : piscine, canoë, patinoire le mercredi après-midi.)
- ◆ Permettre aux élèves de découvrir une activité nouvelle ou de se perfectionner dans une discipline de leur choix.
- ◆ Proposer un accès à certaines compétitions (badminton et cross) organisées par l'U.G.S.E.L (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre)

### **Modalités d'inscription et de paiement :**

S'inscrire en début d'année scolaire (Une feuille d'inscription sera distribuée aux élèves et précisera le programme des activités ainsi que le tarif de chaque activité proposée)

Ne pas présenter de contre- indication à la pratique des activités choisies.



## ***DOCUMENTATION, ORIENTATION et COMMUNICATION***

---

### **Le C.D.I (Centre de documentation et d'information)**



Composé de deux salles, il permet la lecture – plaisir, la recherche documentaire et le travail de groupe.

Le fonds est régulièrement enrichi et les élèves y trouvent des romans, des ouvrages documentaires, divers abonnements (Okapi, Sciences et vie junior, Image doc,...).

Le CDI est informatisé : 5 postes en réseau et connectés à Internet sont à la disposition des élèves pour leurs travaux de recherche.

Cet espace est ouvert pendant les récréations afin de faciliter les emprunts de livres.

Les élèves y ont accès, pendant les cours, accompagnés de leur professeur dans le cadre d'activités documentaires ou tout simplement pour visiter une exposition. Ils ont également la possibilité de s'y rendre sur leur temps libre, soit pour s'informer, lire ou préparer un travail nécessitant l'usage des documents. Un livret méthodologique est distribué aux élèves de 6<sup>ème</sup> afin de favoriser l'acquisition de méthodes de travail et de conduire l'élève à l'autonomie de manière progressive de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Enfin, pour vous tenir informé de son actualité, vous pouvez consulter « Cédélire », le blog du CDI.

**L'informatique** : 2 salles « multi-médias » en réseau composé de 30 postes pour l'une et d'un chariot de 18 tablettes hybrides pour l'autre.



Les élèves s'y rendent avec un enseignant pendant les cours, en classe entière ou en demi groupe.

### **Le B.D.I (Bureau de Documentation et d'Information)**

Le B.D.I, dont les permanences sont animées par des parents bénévoles de l'APEL, permet aux élèves de se documenter et de s'informer sur les métiers et les parcours scolaires.



### **La salle radio :**

Equippée du matériel nécessaire cette salle abrite Radio Castel qui diffuse ses émissions sur la FM (fréquence 88.1).